

L'Adresse—M^{me} Hervieux-Payette

Les thèmes de la participation, du développement et de la paix offrent amplement l'occasion de les intégrer aux activités à l'échelle locale, nationale et internationale. D'ailleurs, le gouvernement a l'intention de s'attaquer à leurs problèmes au cours de cette session comme cela a été annoncé dans le discours du Trône. La nomination du ministre d'État à la Jeunesse se veut donc un témoignage de confiance à l'égard des jeunes et d'un intérêt marqué pour leurs problèmes, problèmes qui sont à la vérité ceux des Canadiens et Canadiennes de tous les âges. Il faut donner l'occasion aux jeunes d'exploiter leurs talents et de canaliser leurs énergies dans des domaines qu'eux-mêmes auront choisis. Les gouvernements, les syndicats et le secteur privé peuvent les aider à prendre de bonnes décisions et leur offrir l'aide nécessaire pour atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés.

Je parlais il y a un moment, monsieur le Président, du coût social et économique du chômage chez les jeunes. On a calculé qu'il en coûte près de 3 milliards de dollars par année aux autorités fédérales, provinciales et municipales en prestations d'assurance-chômage et d'aide sociale, de même qu'en programmes de redressement en période de haut taux de chômage. D'autre part, des recherches récentes indiquent que le nombre d'admissions dans les hôpitaux psychiatriques augmente en période de récession et diminue en période de reprise économique. Il en est de même pour les problèmes d'alcoolisme et de drogue. Ces constatations s'appliquent à la population dans son ensemble, mais encore plus dramatiquement chez les jeunes.

J'aborderai plus loin la question des programmes du gouvernement canadien déjà disponibles en matière de formation des travailleurs et de création d'emplois, mais je veux dire immédiatement qu'il faut plus que des programmes, il faut aussi un état d'esprit national plus attentif, plus compréhensif et mieux disposé envers les jeunes. Il faut que les gouvernements et tous ceux qui ont la responsabilité en matière d'embauche, le secteur privé comme les organismes sans but lucratif, deviennent encore plus conscients des besoins et des difficultés particulières des jeunes et qu'alors une véritable croisade s'amorce en leur faveur d'un bout à l'autre du pays. J'ai bien l'intention, monsieur le Président, d'être à l'avant-garde de pareils efforts. De même, j'ai l'intention, comme je l'ai indiqué dès le jour de ma nomination, d'être à l'écoute attentive des jeunes, non seulement à l'occasion d'assises comme celles du prochain sommet des jeunes Québécois qui, me dit-on, se déroulera à Montréal à la fin de mars, mais en toutes circonstances et individuellement quand cela sera possible.

Monsieur le Président, pour être la voix des jeunes, il faut aussi les écouter afin de comprendre entièrement leurs problèmes, en connaître les plus récentes composantes, en saisir toutes les difficultés et les conséquences pour enfin être mieux en mesure d'apporter les remèdes ou les solutions appropriés. Je serai au service de tous les jeunes du Canada auxquels je ne promets certes pas de solutions magiques ou miraculeuses, mais une coopération totale et active.

Je voudrais aussi ouvrir une brève parenthèse pour signaler que notre jeunesse de 1984 a déjà, à la faveur de certains programmes fédéraux déjà existants, l'occasion de mettre de l'avant certains de ces projets. Je pense notamment au Programme fédéral de création d'emplois de l'été prochain pour les étudiants pour lequel, comme on l'a annoncé dans le dernier discours du Trône, on a porté les crédits à 170 millions de

dollars. Comme par le passé, les jeunes pourront alors soumettre des projets résultant d'idées originales et capables de générer non seulement des emplois intéressants, mais aussi des réalisations utiles à la collectivité. Dans bien des cas, ces jeunes œuvreront dans des disciplines qui leur permettront d'acquérir une expérience précieuse, utile à leurs futures carrières. Je reviendrai plus tard là-dessus, mais je voudrais aussi signaler le rôle encore plus considérable en faveur de l'emploi des étudiants dévolu à l'entreprise privée dans notre système économique, et j'en profite pour inciter non seulement les grands industriels, mais également toutes les petites et moyennes entreprises du pays à songer dès maintenant à embaucher l'été prochain des étudiants et des étudiantes, car on devine, monsieur le Président, que l'élément féminin recevra de ma part l'attention spéciale que requièrent les conditions difficiles auxquelles souvent il est soumis.

[Traduction]

Monsieur le Président, il est capital de donner aux jeunes la formation dont ils ont besoin pour exercer les professions dont la nature et l'importance évoluent rapidement à une époque où les progrès technologiques révolutionnent l'économie mondiale. Voilà pourquoi nous avons mis sur pied le Programme national de formation aux termes d'une loi que nous avons adoptée à la Chambre il y a deux ans. Ce programme se fonde également sur les ententes conclues avec les provinces et la coopération de l'entreprise privée, des syndicats et des établissements d'enseignement. Rien que cette année, nous consacrerons plus d'un milliard de dollars à la formation professionnelle.

Il est très important de pouvoir prédire quelles seront les qualifications et les professions les plus en demande au cours des années à venir afin que l'enseignement dispensé corresponde aux besoins réels de notre économie. Il s'agira ensuite de mieux planifier nos ressources humaines et surtout celles que constituent les jeunes. Un des éléments clés du programme est le fonds de perfectionnement qui sert surtout à mieux préparer les jeunes dans les domaines hautement spécialisés comme la robotique, la micro-informatique et les autres secteurs d'innovation technologique.

Au cours de l'année financière 1984-1985, le gouvernement du Canada consacra 1.197 milliard à ses programmes de formation. Plus de 275,000 Canadiens, dont près de la moitié seront des jeunes, en profiteront. Néanmoins, le succès de nos programmes dépendra non seulement des pouvoirs publics, des établissements d'enseignement et des jeunes, mais encore de l'entreprise privée. Comme l'a souligné M. David Slater, président du Conseil économique du Canada, dans un discours qu'il a prononcé à Saskatoon le 12 janvier, le secteur privé a un rôle essentiel à jouer dans la formation des ressources humaines. L'employeur doit faire le premier pas en désignant les secteurs dans lesquels il a besoin d'une main-d'œuvre possédant des connaissances nouvelles ou différentes. Les établissements d'enseignement leur emboîteront le pas en dispensant la formation voulue. Le gouvernement s'efforcera d'inciter les employeurs à en faire autant en continuant à consulter les chefs d'entreprise.

Monsieur le Président, je voudrais revenir rapidement sur les programmes de création d'emplois du gouvernement et dire quelques mots de ceux qui sont destinés plus particulièrement aux jeunes. Avec les fonds annoncés dans le discours du trône,